

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. — Trois mois. 43 fr. 50. Six mois. 86 fr. Un an. 167 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AIENNE. — Trois mois. 43 fr. Six mois. 86 fr. Un an. 167 fr.

BUREAU & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poitrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFITTE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 25. — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 28 MARS 1893.

LE BUDGET AU SÉNAT

MM. les sénateurs ont eu un moment de joie, malheureusement trop court. Dans le budget de 1893, ne se trouvait-il pas un excédent de 605,000 fr. ? La somme n'était pas énorme, mais comme nous étions plus habitués au déficit qu'aux excédents, il y avait lieu de se féliciter. Malheureusement il a fallu déchanter. Les crédits affectés au Dahomey n'avaient pas été compris dans les dépenses, et de ce fait, il fallait compter un supplément de dépenses de 5 millions de francs. Et au lieu d'un bon de 700,000 francs, voilà une insuffisance de quatre millions et demi, dont on se serait fort bien passé.

Mais si ce n'était que cela. Dans le budget si laborieusement établi, on a fait flèche de tout bois. C'est ainsi qu'on a profité d'une somme de 1,798,357 fr. provenant de la subvention scolaire, d'un reliquat de 4,300,000 francs provenant de ressources spéciales incrites à l'ancien budget, et d'un autre reliquat de 4,200,000 francs provenant de l'emprunt de 1891 pour la consolidation partielle des opérations à court terme.

Ces recettes admises au budget n'offrent aucunement le caractère de recettes permanentes, en bonne comptabilité, elles auraient dû, non être incorporées au budget, mais venir seulement en atténuation de la dette flottante. C'est bien pour cette année; mais, à l'avenir, des ressources n'existeront plus et il faudra bien trouver autre part les dix millions qui arrivent ainsi cette année comme la manne dans le désert. L'an prochain, il ne restera que le désert.

Enfin la commission, en proposant la distraction de la loi des boissons, assure au dernier trimestre de l'exercice le recouvrement intégral de l'impôt ancien, qui n'était prolongé que jusqu'au 1er octobre. Le bénéfice est de ce chef, pour 1893, de 9 millions 622,000 francs.

Ainsi parle le rapporteur. — Mais a-t-on oublié au Sénat la volonté fermement exprimée par la Chambre, que le nouveau régime soit en vigueur dans le dernier trimestre de 1893? M. Boulanger, le rapporteur actuel, n'a-t-il pas dit lui-même à la tribune du Sénat que la distraction de la loi des boissons pouvait se faire sans inconvénient, puisque la Chambre n'avait demandé que pour le 1er octobre 1893 l'entrée en vigueur du nouveau régime, et que le Sénat avait dès lors tout le temps pour l'examiner et le faire aboutir à la date demandée? — Gare au conflit! Il faudra bien que le Sénat cède: c'est son rôle. Et alors à lieu les 9 millions si joyeusement fêlés!

Si nous passons aux dépenses, nous serons encore mieux servis. C'est une somme de 50 millions qui manque pour le remboursement des obligations à court terme, une autre de 21 millions pour garanties d'intérêt. On commençait depuis quelques années à incorporer dans le budget ordinaire toutes les dépenses. Il faut aujourd'hui en faire sortir un certain nombre. C'est perdre partiellement le bénéfice de la politique budgétaire si persévérément suivie depuis plusieurs années pour la réintégration des budgets d'emprunts dans le budget ordinaire.

Cette augmentation de dépenses provient surtout des nécessités plus ou moins réelles de différents ministères, notamment de ceux auxquels, par patriotisme, on ne refuse rien: la guerre et la marine. Le projet de budget

ordinaire fut déposé le 10 mars 1892 par M. Rouvier. Les recettes balançaient exactement les dépenses. Mais la marine eut des besoins nouveaux subitement révélés, elle réclama 38 millions de supplément. Et notre budget fut à vau-l'au. Ce n'est qu'en le rebâtissant de pièces et de morceaux plus ou moins hétéroclites que l'on parvint à le remettre sur pied et à lui donner une apparence, mais une simple apparence de solidité.

Pour parer à ces nécessités subites, il est bien difficile de trouver de nouvelles manières de pressurer le contribuable, qui est déjà écrasé. — On ne s'aperçoit pas que la matière imposable s'épuise. Il faudra bien pourtant que tout cela prenne fin. A mesure que nous avançons, nos budgets sont plus mauvais et plus superflus. — Après avoir imposé les pianos, les livres, que pourra-t-on encore imposer? Les chapeaux de soie ou les célibataires? Faudrait-il arriver enfin à l'impôt sur le revenu? C'est cela que nous allons.

UNE DÉPÊCHE DU GÉNÉRAL DODDS

Paris, 27 mars. — Le Jour dit que le ministre de la marine vient de recevoir une longue dépêche du général Dodds, qui ne pourra être communiquée à la presse que dans l'après-midi, certaines difficultés de traduction des termes employés dans le télégramme chiffré.

Le ministre de la marine communique à la presse l'analyse suivante de la dépêche du général Dodds. Le général dit que l'on ne doit pas s'écarter de la règle des nouvelles qu'il envoie. Les modifications dans l'état du pays sont énormes, en raison de la nature et de l'étendue de la contrée, du caractère des habitants, et de leur dispersion qui résulte des derniers événements.

Le général est en outre obligé de nombreux déplacements pour activer l'organisation et affirmer, par sa présence, le nouveau état de choses. L'organisation des groupes qui commentent les scènes scandaleuses nous venons de raconter, et les commentaires ne sont pas parvenus à la municipalité.

Quant à la population d'origine, elle est hâtive de la conduite des conseillers municipaux socialistes. Ils répètent et au coin de chaque rue stationnent des groupes qui commentent les scènes scandaleuses nous venons de raconter, et les commentaires ne sont pas parvenus à la municipalité.

Quant à la population d'origine, elle est hâtive de la conduite des conseillers municipaux socialistes. Ils répètent et au coin de chaque rue stationnent des groupes qui commentent les scènes scandaleuses nous venons de raconter, et les commentaires ne sont pas parvenus à la municipalité.

Un scandale dans une église à Saint-Denis

Paris, 27 mars. — Des scènes scandaleuses et violentes ont troublé la conférence sur la « confession » que faisait, hier soir, M. l'abbé Lenfant dans l'église neuve de Saint-Denis. Les membres de cette conférence, qui ont le monde jugé sévèrement à Saint-Denis, sont des hommes de la majorité socialiste révolutionnaire du conseil municipal.

qu'un rendez-vous fut pris, pour le soir même, à l'église neuve, afin d'empêcher le prêtre de partir. Tous furent exacts. Aux premiers moments de l'abbé Lenfant, des murmures se firent entendre en différents endroits, car les manifestants s'étaient dissimulés dans l'obscurité. L'abbé Lenfant, qui se dressa à l'assistance, lui pria ceux qui auraient des objections à lui présenter de bien vouloir les rédiger, promettant d'y répondre à une prochaine réunion. Ce moment, dit-on, fut très agité.

A ce moment, M. Picard, conseiller municipal, escada les degrés de la chaire, se plaça à côté de l'abbé Lenfant, et lui dit sous le nez, il lui dit: « Croyez-vous, je demande la parole! » Ces mots sortirent du signal de l'abbé Lenfant. Picard est le chef de la gauche et reçoit des coups. Les chaises, les prie-dieu furent en sautoir. Les conseillers municipaux Picard et Châtelet se sont levés et ont assisté à la scène. Le curé, qui se dressa à l'assistance, lui pria ceux qui auraient des objections à lui présenter de bien vouloir les rédiger, promettant d'y répondre à une prochaine réunion. Ce moment, dit-on, fut très agité.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Grouzet de Cossergues. LES PARLEMENTAIRES. M. Clousard dépose d'abord la question de savoir si la Commission examinera la conduite des parlementaires. C'est une question préjudicielle; si la Commission n'est pas compétente, elle n'a pas à s'occuper des autres questions.

M. Leydet estime que la Commission, désignée au début de l'année dernière, pour examiner la conduite des parlementaires, n'a pas à s'occuper des autres questions. M. Dapuy-Dutemps pense qu'il est très difficile de s'occuper de la conduite des parlementaires, car ils ne sont pas soumis à la même discipline que les fonctionnaires.

M. Dapuy-Dutemps pense qu'il est très difficile de s'occuper de la conduite des parlementaires, car ils ne sont pas soumis à la même discipline que les fonctionnaires. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

LES SCANDALES DE SAINT-DENIS

Paris, 28 mars. — Toute la presse s'occupe des faits scandaleux que nous avons rapportés: c'est à dire, tout d'abord, la conduite de M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste.

M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

LA PRISON D'ELAMPES

Paris, 28 mars. — Le directeur de la prison d'Elampes, M. Balthazart, a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

La Commission n'a pas à se préoccuper des délits, elle est surtout et avant tout un jury d'honneur. M. Leydet, — Avant cela, il faut faire le jour sur certains faits. M. Vlasto a fait deux déclarations contradictoires, nous devons savoir quelle est la vraie.

M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance. M. Dapuy-Dutemps pense qu'il est très difficile de s'occuper de la conduite des parlementaires, car ils ne sont pas soumis à la même discipline que les fonctionnaires.

LE VOYAGE DE GUILLAUME II A ROME

Nous ne nous occuperons plus du voyage que l'empereur Guillaume va faire prochainement à Rome, à l'occasion de la célébration des noces d'argent du roi Humbert, si les journaux italiens n'attribuaient à cette visite impériale une portée politique exceptionnelle.

L'a-t-elle en effet? A coup sûr, quand l'empereur d'Allemagne se rend en grande pompe chez un de ses alliés, on peut toujours penser que cette manifestation publique ait quelque portée politique. Mais, dans ce cas, il s'agit de ce que de frapper l'opinion et d'attester les liens d'amitié qui unissent les princes et leurs peuples.

La chose était même, peut-être, cette fois nécessaire pour réparer, autant que possible, l'effet qu'avaient produit les paroles peu flatteuses prononcées par M. de Caprivi au Reichstag sur la valeur des forces italiennes.

UN DRAME DANS UNE JUSTICE DE PAIX

La justice de paix de Saint-Denis a été le théâtre d'un drame. Un incident d'une gravité exceptionnelle s'est produit ces jours derniers à l'audience civile de la justice de paix de Saint-Denis.

M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

De Constantinople à Paris en bicyclette

Un vélocipédiste français, M. Guillot, lieutenant d'infanterie, est parti lundi dernier, à sept heures du matin, de la place de Galata-Sera, à Constantinople, pour effectuer le trajet de cette ville à Paris, en traversant la Bulgarie, la Hongrie, l'Autriche et la Suisse.

baire de divers ordres, ainsi que de plusieurs généraux. Ce n'est évidemment pas pour rien que tout ce monde officiel et technique se déplace ainsi. Alors, les propositions vont leur train.

En haut temps, on apprend et on répète bien haut que lord Rosebery doit venir en Italie, auprès de la reine d'Angleterre, prochainement pour les cérémonies des noces d'argent, et on ne manque pas de dire que cette démarche du chef du Foreign-Office, dans les circonstances actuelles, ne peut avoir d'autre but qu'un rapprochement avec la Triple Alliance.

LA LOI SUR LES INSTITUTIONS

Les articles 22 et 23, rédaction de la commission, sont adoptés. M. G. Dreyer, ministre de l'Instruction publique, — J'ai un devoir peu agréable à remplir, celui de recueillir ce que va coûter cette loi.

M. G. Dreyer, ministre de l'Instruction publique, — J'ai un devoir peu agréable à remplir, celui de recueillir ce que va coûter cette loi. M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste.

M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

LES SCANDALES DE SAINT-DENIS

Paris, 28 mars. — Toute la presse s'occupe des faits scandaleux que nous avons rapportés: c'est à dire, tout d'abord, la conduite de M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste.

M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

LA PRISON D'ELAMPES

Paris, 28 mars. — Le directeur de la prison d'Elampes, M. Balthazart, a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

siége tenante, à trois jours de prison pour trouble à l'ordre public, tandis qu'une instruction était immédiatement ouverte pour tentative d'assassinat. Il résulte, en effet, des renseignements particuliers, que l'abbé Lenfant avait prémédité son crime, car le matin de l'audience il aurait déclaré que si perdait son procès, il tuerait son adversaire.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 27 mars. Présidence de M. CASIMIR-PÉRIER, président. La séance est ouverte à deux heures. Les transports de chemins de fer.

LE RÉGIME DES HUILES MINÉRALES

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif au régime des huiles de pétrole, de schistes et autres huiles minérales, proposées à l'adoption.

LA LOI SUR LES INSTITUTIONS

Les articles 22 et 23, rédaction de la commission, sont adoptés. M. G. Dreyer, ministre de l'Instruction publique, — J'ai un devoir peu agréable à remplir, celui de recueillir ce que va coûter cette loi.

M. G. Dreyer, ministre de l'Instruction publique, — J'ai un devoir peu agréable à remplir, celui de recueillir ce que va coûter cette loi. M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste.

LES SCANDALES DE SAINT-DENIS

Paris, 28 mars. — Toute la presse s'occupe des faits scandaleux que nous avons rapportés: c'est à dire, tout d'abord, la conduite de M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste.

M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

LA PRISON D'ELAMPES

Paris, 28 mars. — Le directeur de la prison d'Elampes, M. Balthazart, a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

Table of stock market data for Bourse de Paris, listing various securities and their prices.

Table of stock market data for Bourse de Lille, listing various securities and their prices.

Dernière Heure. Je nos correspondants particuliers et par FIL. SPÉCIAL. LES SCANDALES DE SAINT-DENIS. Paris, 28 mars. — Toute la presse s'occupe des faits scandaleux que nous avons rapportés: c'est à dire, tout d'abord, la conduite de M. l'abbé Lenfant, qui a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste.

LA PRISON D'ELAMPES. Paris, 28 mars. — Le directeur de la prison d'Elampes, M. Balthazart, a été accusé d'avoir encouragé les manifestations de la jeunesse socialiste. M. Grouzet de Cossergues propose de renvoyer la question à une prochaine séance.

De Constantinople à Paris en bicyclette. Un vélocipédiste français, M. Guillot, lieutenant d'infanterie, est parti lundi dernier, à sept heures du matin, de la place de Galata-Sera, à Constantinople, pour effectuer le trajet de cette ville à Paris, en traversant la Bulgarie, la Hongrie, l'Autriche et la Suisse.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du mardi 28 mars 1893. Présidence de M. DELORE, vice-président. La séance est ouverte à 9 heures 35. La loi des finances.